



SIMONE WEIL

# LA PERSONNE ET LE SACRÉ

COLLECTIVITÉ - PERSONNE  
IMPERSONNEL - DROIT - JUSTICE

*Préface de Florence de Lussy*





## PRÉFACE<sup>1</sup>

*En arrivant à Londres le 14 décembre 1942, Simone Weil fut affectée au Commissariat à l'intérieur sous l'autorité d'André Philip. Elle s'impliqua profondément dans le projet d'une nouvelle Déclaration des droits de l'homme souhaitée par De Gaulle. André Philip en avait présenté le programme sous la forme d'une « profession de foi » dans une conférence intitulée « Les fondements juridiques et sociaux de la Résistance française » prononcée à New York le 7 novembre 1942. Simone Weil y assista.*

*On saisit là l'origine précise — et factuelle — de cet immense texte qu'est « La personne et le Sacré ». André Philip n'a-t-il pas déclaré dans sa conférence que « les valeurs universelles sont entièrement centrées sur l'idée fondamentale du caractère sacré de la personne humaine » ?*

*Malcommode et possédant un esprit guerrier, Simone Weil immédiatement s'insurgea. En témoigne l'esquisse du texte qu'elle rédigea dès qu'elle eut mis les pieds sur le sol anglais et*

---

<sup>1</sup> Le texte de « La Personne et le Sacré », rédigé à Londres au tout début de l'année 1943, fut publié une première fois en 1950 dans la revue *La Table ronde*. Il ne connut son titre définitif qu'en 1957 avec la publication chez Gallimard, dans la collection « Espoir », du volume des *Écrits de Londres et dernières lettres* dont il occupe les premières pages. Le manuscrit porte en titre les mots qui constituent le sous-titre. Le titre principal a très probablement été proposé par la famille en prenant appui sur l'intitulé de l'esquisse, « La personne humaine est-elle sacrée ? »

qui porte en titre « *La personne humaine est-elle sacrée ?* », ajoutant : « *Faut-il garder le vocabulaire 'personnaliste' ?* »

*Ainsi la philosophe récusé-t-elle, non sans violence, l'énoncé de Philip, fondé à la fois sur la doctrine personnaliste d'Emmanuel Mounier, fort en vogue à l'époque et confortée par la pensée d'un Jacques Maritain qui est la sommité intellectuelle la plus écoutée en France et aux USA où il s'est trouvé bloqué par la déclaration de guerre. Allant plus loin, c'est l'expression des « droits de l'homme » qu'elle met en accusation, posant en pétition de principe que celle-ci repose sur deux notions insuffisantes, à savoir celle de personne et — reliée à cette dernière — celle de droit.*

*Cette philosophe réputée, à juste titre, pour la rigueur de ses analyses a donc décidé de procéder à une révision du vocabulaire ; car, écrit-elle d'entrée de jeu, « là où il y a une grave erreur de vocabulaire, il est difficile qu'il n'y ait pas une grave erreur de pensée. » Les pages de son essai constituent donc un texte destiné à rectifier un vocabulaire jugé erroné. Puissamment conçu, il est construit en douze points, comme autant de points d'attaque tournant autour d'un thème central pour mieux en appréhender les attendus ! Une savante articulation oppose ou marie les notions qui font l'objet de la controverse deux par deux. Chaque point se décompose comme suit : tout d'abord une proposition, plus exactement une prise de position ; puis un développement appuyé sur un ou plusieurs exemples ; enfin une proposition conclusive et concrète exposant les conséquences du développement précédent tout en introduisant le point suivant.*

*Ce dont il est débattu dans ces pages porte donc sur le langage, ou, plus exactement le vocabulaire, c'est-à-dire les*

*mots, leur usage et les questions qu'on est en droit de se poser à leur endroit : sont-ils adéquats ; les notions qu'ils recouvrent reposent-elles sur une définition claire ; peut-on pour certaines d'entre elles parvenir à concevoir ce qu'elles expriment ? Il ne s'agit, on s'en doute, que des notions les plus larges et les plus hautes, censées projeter le plus d'éclat, celles précisément que Simone Weil met bout à bout et énumère dans le sous-titre de son essai : « Collectivité — Personne — Impersonnel — Droit — Justice ».*

*On sait que Simone Weil n'est pas une adepte du procédé de la captatio benevolentiae ; cependant la brutalité de son entrée en matière et la crudité du vocabulaire ne peuvent que provoquer une secousse chez son lecteur et c'est probablement cet effet « coup de poing » qu'elle recherche. Il ne s'agit pour elle de rien de moins que de retirer à la personne ses vêtements flatteurs pour mieux lui opposer l'être humain tel qu'il s'offre à nos regards, nu et sans apprêts, exposé comme nous le sommes tous aux aléas du malheur. Du déroulement implacablement construit de l'argumentation déployée par Simone Weil et de sa substance presque trop dense, on ne retiendra ici que quelques grands thèmes : le thème du cri, jailli du fond des entrailles ; celui du malheureux à qui manquent les mots ; celui du génie opposé au talent.*

*La Personne et le Sacré*

« Vous ne m'intéressez pas. » C'est là une parole qu'un homme ne peut pas adresser à un homme sans commettre une cruauté et blesser la justice.

« Votre personne ne m'intéresse pas. » Cette parole peut avoir place dans une conversation affectueuse entre amis proches sans blesser ce qu'il y a de plus délicatement ombrageux dans l'amitié.

De même on dira sans s'abaisser : « Ma personne ne compte pas », mais non pas : « Je ne compte pas. »

C'est la preuve que le vocabulaire du courant de pensée moderne dit personnaliste est erroné. Et en ce domaine, là où il y a une grave erreur de vocabulaire, il est difficile qu'il n'y ait pas une grave erreur de pensée.

Il y a dans chaque homme quelque chose de sacré. Mais ce n'est pas sa personne. Ce n'est pas non plus la personne humaine. C'est lui, cet homme, tout simplement.

Voilà un passant dans la rue qui a de longs bras, des yeux bleus, un esprit où passent des pensées que j'ignore, mais qui peut-être sont médiocres.

Ce n'est ni *sa* personne ni la personne humaine



en lui qui m'est sacrée. C'est lui. Lui tout entier. Les bras, les yeux, les pensées, tout. Je ne porterais atteinte à rien de tout cela sans des scrupules infinis.

Si la personne humaine était en lui ce qu'il y a de sacré pour moi, je pourrais facilement lui crever les yeux. Une fois aveugle, il sera une personne humaine exactement autant qu'avant. Je n'aurais pas du tout touché à la personne humaine en lui. Je n'aurais détruit que ses yeux.

Il est impossible de définir le respect de la personne humaine. Ce n'est pas seulement impossible à définir en paroles. Beaucoup de notions lumineuses sont dans ce cas. Mais cette notion-là ne peut pas non plus être conçue ; elle ne peut pas être définie, délimitée par une opération muette de la pensée.

Prendre pour règle de la morale publique une notion impossible à définir et à concevoir, c'est donner passage à toute espèce de tyrannie.

La notion de droit, lancée à travers le monde en 1789, a été, par son insuffisance interne, impuissante à exercer la fonction qu'on lui confiait.

Amalgamer deux notions insuffisantes en parlant des droits de la personne humaine ne nous mènera pas plus loin.

Qu'est-ce qui m'empêche au juste de crever les yeux à cet homme, si j'en ai la licence et que cela m'amuse ?

Quoiqu'il me soit sacré tout entier, il ne m'est pas sacré sous tous rapports, à tous égards. Il ne m'est

pas sacré en tant que ses bras se trouvent être longs, en tant que ses yeux se trouvent être bleus, en tant que ses pensées sont peut-être médiocres. Ni, s'il est duc, en tant qu'il est duc. Ni, s'il est chiffonnier, en tant qu'il est chiffonnier. Ce n'est rien de tout cela qui retiendrait ma main.

Ce qui la retiendrait, c'est de savoir que si quelqu'un lui crevait les yeux, il aurait l'âme déchirée par la pensée qu'on lui fait du mal.

Il y a depuis la petite enfance jusqu'à la tombe, au fond du cœur de tout être humain, quelque chose qui, malgré toute l'expérience des crimes commis, soufferts et observés, s'attend invinciblement à ce qu'on lui fasse du bien et non du mal. C'est cela avant toute chose qui est sacré en tout être humain.

Le bien est la seule source du sacré. Il n'y a de sacré que le bien et ce qui est relatif au bien.

Cette partie profonde, enfantine du cœur qui s'attend toujours à du bien, ce n'est pas elle qui est en jeu dans la revendication. Le petit garçon qui surveille jalousement si son frère n'a pas eu un morceau de gâteau un peu plus grand que lui cède à un mobile venu d'une partie bien plus superficielle de l'âme. Le mot de justice a deux significations très différentes qui ont rapport à ces deux parties de l'âme. La première seule importe.

\*

Toutes les fois que surgit au fond d'un cœur humain la plainte enfantine que le Christ lui-

même n'a pu retenir : « Pourquoi me fait-on du mal ? », il y a certainement injustice. Car si, comme il arrive souvent, c'est là seulement l'effet d'une erreur, l'injustice consiste alors dans l'insuffisance de l'explication.

Ceux qui infligent les coups qui provoquent ce cri cèdent à des mobiles différents selon les caractères et selon les moments. Certains trouvent à certains moments une volupté dans ce cri. Beaucoup ignorent qu'il est poussé. Car c'est un cri silencieux qui sonne seulement dans le secret du cœur.

Ces deux états d'esprit sont plus voisins qu'il ne semble. Le second n'est qu'un mode affaibli du premier. Cette ignorance est complaisamment entretenue, parce qu'elle flatte et contient elle aussi une volupté. Il n'y a d'autres limites à nos vœux que les nécessités de la matière et l'existence des autres humains autour de nous. Tout élargissement imaginaire de ces limites est voluptueux, et ainsi il y a volupté en tout ce qui fait oublier la réalité des obstacles. C'est pourquoi les bouleversements, comme la guerre et la guerre civile, qui vident les existences humaines de leur réalité, qui semblent en faire des marionnettes, sont tellement enivrants. C'est pourquoi aussi l'esclavage est si agréable aux maîtres.

Chez ceux qui ont subi trop de coups, comme les esclaves, cette partie du cœur que le mal infligé fait crier de surprise semble morte. Mais elle ne l'est

jamais tout à fait. Seulement elle ne peut plus crier. Elle est établie dans un état de gémissement sourd et ininterrompu.

Mais même chez ceux en qui le pouvoir du cri est intact, ce cri ne parvient presque pas à s'exprimer au-dedans ni au-dehors en paroles suivies. Le plus souvent, les paroles qui essaient de le traduire tombent complètement à faux.

Cela est d'autant moins évitable que ceux qui ont le plus souvent l'occasion de sentir qu'on leur fait du mal sont ceux qui savent le moins parler. Rien n'est plus affreux par exemple que de voir en correctionnelle un malheureux balbutier devant un magistrat qui fait en langage élégant de fines plaisanteries.

Excepté l'intelligence, la seule faculté humaine vraiment intéressée à la liberté publique d'expression est cette partie du cœur qui crie contre le mal. Mais comme elle ne sait pas s'exprimer, la liberté est peu de chose pour elle. Il faut d'abord que l'éducation publique soit telle qu'elle lui fournisse, le plus possible, des moyens d'expression. Il faut ensuite un régime, pour l'expression publique des opinions, qui soit défini moins par la liberté que par une atmosphère de silence et d'attention où ce cri faible et maladroit puisse se faire entendre. Il faut enfin un système d'institutions amenant le plus possible aux fonctions de commandement les hommes capables et désireux de l'entendre et de le

comprendre.

Il est clair qu'un parti occupé à la conquête ou à la conservation du pouvoir gouvernemental ne peut discerner dans ces cris que du bruit. Il réagira différemment selon que ce bruit gêne celui de sa propre propagande ou au contraire le grossit. Mais en aucun cas il n'est capable d'une attention tendre et divinatrice pour en discerner la signification.

Il en est de même à un degré moindre pour les organisations qui par contagion imitent les partis, c'est-à-dire, quand la vie publique est dominée par le jeu des partis, pour toutes les organisations, y compris, par exemple, les syndicats et même les Églises.

Bien entendu, les partis et organisations similaires sont tout aussi étrangers aux scrupules de l'intelligence.

Quand la liberté d'expression se ramène en fait à la liberté de propagande pour les organisations de ce genre, les seules parties de l'âme humaine qui méritent de s'exprimer ne sont pas libres de le faire. Ou elles le sont à un degré infinitésimal, à peine davantage que dans le système totalitaire.

Or c'est le cas dans une démocratie où le jeu des partis règle la distribution du pouvoir, c'est-à-dire dans ce que nous, Français, avons jusqu'ici nommé démocratie. Car nous n'en connaissons pas d'autre. Il faut donc inventer autre chose.

Le même critérium, appliqué d'une manière

analogue à toute institution publique, peut conduire à des conclusions également manifestes.

La personne n'est pas ce qui fournit ce critérium. Le cri de douloureuse surprise que suscite au fond de l'âme l'infliction du mal n'est pas quelque chose de personnel. Il ne suffit pas d'une atteinte à la personne et à ses désirs pour le faire jaillir. Il jaillit toujours par la sensation d'un contact avec l'injustice à travers la douleur. Il constitue toujours, chez le dernier des hommes comme chez le Christ, une protestation impersonnelle.

Il s'élève aussi très souvent des cris de protestation personnelle, mais ceux-là sont sans importance ; on peut en provoquer autant qu'on veut sans rien violer de sacré.

\*

Ce qui est sacré, bien loin que ce soit la personne, c'est ce qui, dans un être humain, est impersonnel.

Tout ce qui est impersonnel dans l'homme est sacré, et cela seul.

A notre époque, où les écrivains et les savants ont si étrangement usurpé la place des prêtres, le public reconnaît, avec une complaisance qui n'est nullement fondée en raison, que les facultés artistiques et scientifiques sont sacrées. C'est généralement considéré comme évident, quoique ce soit bien loin de l'être. Quand on croit devoir donner un motif, on allègue que le jeu de ces facultés est parmi les formes les plus hautes de

l'épanouissement de la personne humaine.

Souvent, en effet, il est seulement cela. Dans ce cas, il est facile de se rendre compte de ce que cela vaut et de ce que cela donne.

Cela donne des attitudes envers la vie telles que celle, si commune en notre siècle, exprimée par l'horrible phrase de Blake : « Il vaut mieux étouffer un enfant dans son berceau que de conserver en soi un désir non satisfait. » Ou telles que celle qui a fait naître la conception de l'acte gratuit. Cela donne une science où sont reconnues toutes les espèces possibles de normes, de critères et de valeurs, excepté la vérité.

Le chant grégorien, les églises romanes, l'Iliade, l'invention de la géométrie, n'ont pas été, chez les êtres à travers lesquels ces choses sont passées pour venir jusqu'à nous, des occasions d'épanouissement.

La science, l'art, la littérature, la philosophie qui sont seulement des formes d'épanouissement de la personne, constituent un domaine où s'accomplissent des réussites éclatantes, glorieuses, qui font vivre des noms pendant des milliers d'années. Mais au-dessus de ce domaine, loin au-dessus, séparé de lui par un abîme, en est un autre où sont situées les choses de tout premier ordre. Celles-là sont essentiellement anonymes.

C'est un hasard si le nom de ceux qui y ont pénétré est conservé ou perdu ; même s'il est conservé, ils sont entrés dans l'anonymat. Leur

personne a disparu.

La vérité et la beauté habitent ce domaine des choses impersonnelles et anonymes. C'est lui qui est sacré. L'autre ne l'est pas, ou s'il l'est, c'est seulement comme pourrait l'être une tache de couleur qui, dans un tableau, représenterait une hostie.

Ce qui est sacré dans la science, c'est la vérité. Ce qui est sacré dans l'art, c'est la beauté. La vérité et la beauté sont impersonnelles. Tout cela est trop évident.

Si un enfant fait une addition, et s'il se trompe, l'erreur porte le cachet de sa personne. S'il procède d'une manière parfaitement correcte, sa personne est absente de toute l'opération.

La perfection est impersonnelle. La personne en nous, c'est la part en nous de l'erreur et du péché. Tout l'effort des mystiques a toujours visé à obtenir qu'il n'y ait plus dans leur âme aucune partie qui dise « je ».

Mais la partie de l'âme qui dit « nous » est encore infiniment plus dangereuse.

\*